

N° 29/6.08

POLITIQUE EN MATIÈRE DE SPORT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Mme Gabriela Chaves, politologue-ethnologue, a rendu son étude sur la politique des sports à Morges. Les propositions d'axes d'une politique des sports, et de critères pour l'octroi de subventions aux sociétés sportives devraient permettre de consolider la politique des sports de la Municipalité, conformément à son programme de législature 2006 – 2011. Elles consistent à articuler la politique de la Ville autour des quatre axes suivants :

- Animer la Ville;
- Promouvoir l'accès des jeunes au sport (pour ses possibilités sur le plan éducatif et en matière de santé);
- Promouvoir la santé de l'ensemble de la population par l'activité physique;
- Renforcer le lien social.

Cette politique, qui viserait l'ensemble de la population et plus particulièrement les jeunes, consisterait en

- Une mise à disposition d'installations sportives pour l'ensemble de la population et pour les sociétés sportives, tenant compte notamment des nouvelles pratiques urbaines et des jeunes;
- Un soutien au sport à l'école et au sport scolaire facultatif;
- Un soutien aux sociétés sportives par l'octroi de subventions ordinaires. Dans ce contexte, certains critères pourraient être utilisés pour calculer le montant des subventions (offre d'activités physiques et sportives, nombre de membres, nombre de juniors affiliés à l'école de sport,..)
- Un soutien ponctuel extraordinaire, sur préavis d'une commission des sports à nommer, destiné à aider des jeunes sportifs morgiens méritants;
- Un soutien aux manifestations sportives ouvertes à l'ensemble de la population ;
- La mise en place d'une coordination de l'ensemble des acteurs sportifs et des manifestations qu'ils proposent, notamment en assurant une information à la population;
- La poursuite des discussions en vue de la régionalisation du soutien au sport, tant sur le plan des infrastructures que pour les activités des clubs sportifs ou encore des manifestations organisées dans ce domaine.

Ne marquant pas de rupture avec l'action actuelle menée par la Municipalité, ces propositions visent à accroître l'efficacité, notamment par une plus grande lisibilité. Le soutien au sport et aux activités physiques de la population est en effet un instrument important aux mains des collectivités publiques, qui devrait s'intégrer pleinement dans la dynamique d'un Agenda 21.

Vu le développement du sport et sa mutation, et sur la base de ce rapport, la Municipalité examine une refonte de la politique municipale en matière de sport qui permettra de répondre aux questions fondamentales de toute politique publique : "*Quels bénéficiaires ?, Quels objectifs ?, Quels partenaires ?, Quelles ressources ?*". Vous serez tenus au courant de l'évolution du dossier.

Vous trouverez l'étude complète de Mme Chaves sur notre site internet www.morges.ch/étudesport

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 juin 2008.

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 25 juin 2008.